

COMMUNIQUE DE PRESSE

Match de football de ligue 1 Caen-Rennes I

dimanche 21 février 2016

interdiction de déplacement des supporters Rennais

Par arrêté du Ministre de l'Intérieur, le déplacement des supporters Rennais à Caen, à l'occasion du match de football de ligue 1 Caen-Rennes, le dimanche 21 février 2016 à 17H00, est interdit.

Cette décision est complétée par un arrêté préfectoral interdisant l'accès et le stationnement à toute personne se prévalant de la qualité de supporter du Stade Rennais à l'intérieur d'un périmètre défini (cf arrêté ci-joint).

Cette interdiction est motivée par les incidents récurrents observés entre les supporters des deux équipes au cours des rencontres précédentes qui ont conduit à des interpellations et à des troubles à l'ordre public. Ces conduites nécessitent un renforcement des effectifs de police locaux par des forces mobiles qui sont prioritairement affectées sur les missions de sécurité dans le cadre du plan Vigipirate dont elles ne peuvent être distraites.

Pref-presse@Calvados.gouv.fr

Monique BERNARD | 02-31-30-66-05

Site Internet : www.calvados.gouv.fr

 : [Préfet du Calvados](https://www.facebook.com/PrefetduCalvados)

 : [@Préfet14](https://twitter.com/Préfet14)